

# Le Courrier du CFSI

Durablement contre la faim - SEPTEMBRE 2009



**LES COMPTES ET ACTIVITÉS  
2008 DE L'ASSOCIATION**

**CONGO : DES ASSOCIATIONS  
SE MOBILISENT... ENSEMBLE**

**SE FORMER POUR LUTTER  
DURABLEMENT CONTRE LA FAIM**

**FAIM DANS LE MONDE :  
DITES UN CHIFFRE**

[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

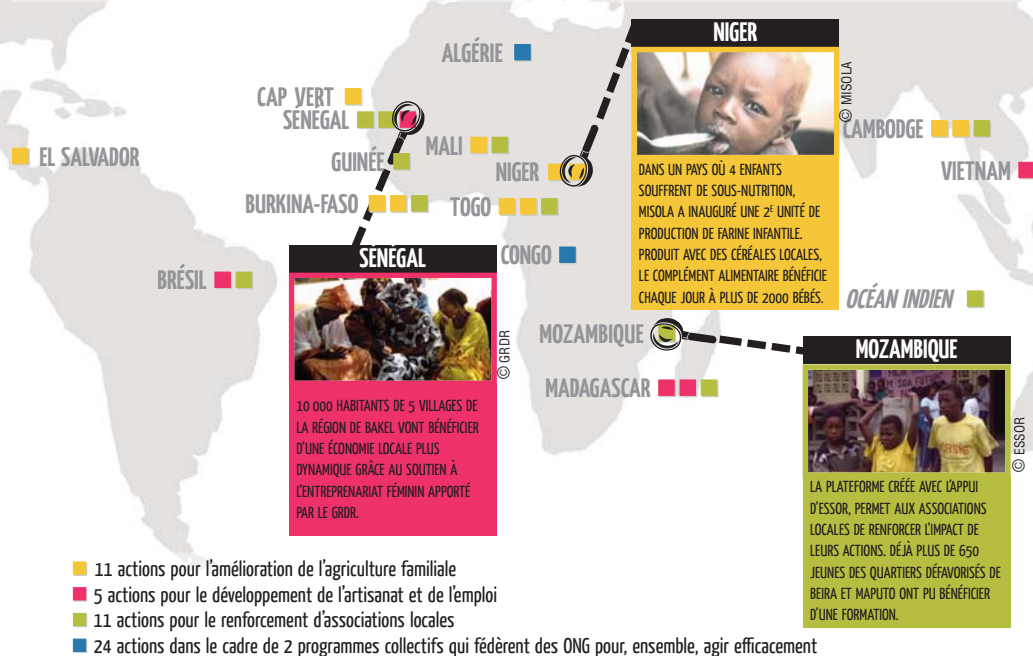


# un monde en crise : le CFSI mobilisé pour lutter durablement contre la faim et la pauvreté

“ Nous voyons fondre toute chance d'atteindre le 1er des Objectifs du millénaire pour le développement : réduire de moitié l'incidence de la pauvreté et de la faim d'ici 2015. Les dégâts de la crise financière sont évidents en France, mais ils sont aggravés dans les sociétés qui ne disposent d'aucun filet de sécurité pour amortir une crise puis une autre. Dans ce contexte, la mission du CFSI apparaît d'une totale actualité. Sa mission historique de Campagne mondiale contre la faim l'a conduit en 2008 à développer et élargir la mobilisation pour répondre à la hauteur des enjeux. ”

EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008, DISPONIBLE SUR DEMANDE ET SUR NOTRE SITE INTERNET

GRÂCE À SES DONATEURS, À L'IMPLICATION DE SES 24 ORGANISATIONS MEMBRES ET À L'ENGAGEMENT DE SES PARTENAIRES AU SUD, LE CFSI A SOUTENU EN 2008 **PLUS DE 50 PROJETS** À TRAVERS LE MONDE.



## le CFSI est agréé par le Comité de la Charte

Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes :

- fonctionnement statutaire et gestion désintéressée
- rigueur de la gestion
- qualité de la communication et de la collecte de fonds
- transparence financière

Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte et le Comité en contrôle l'application. Liste des organisations agréées sur [www.comitecharte.org](http://www.comitecharte.org)

# LES COMPTES du CFSI

En 2008, le CFSI a vu progresser ses missions sociales visant à lutter durablement contre la faim et la pauvreté. Celles-ci représentent 81 % des charges de l'exercice. Ce développement reflète l'engagement toujours plus important du CFSI. Il n'a été possible que grâce à la confiance de chaque donateur du CFSI et des financeurs institutionnels. Dans un contexte de crise économique qui frappe durement les populations des pays les plus pauvres, notre action est plus que jamais indispensable. Merci de nous aider à continuer en 2009.

Les explications ci-dessous vous permettront de connaître les grandes lignes des comptes de 2008. Si vous souhaitez recevoir les comptes détaillés, n'hésitez pas à les demander à l'équipe du CFSI qui vous les adressera par courrier.

Christophe Alliot  
trésorier



→ Les comptes du CFSI ont été examinés et certifiés par M Raphaël Barouch, Commissaire aux comptes. L'Assemblée générale du CFSI qui regroupe 24 organisations de solidarité internationale, les a approuvés le 18 juin 2009.

## LE BILAN

ACTIF	31/12/2007	31/12/2008	PASSIF	31/12/2007	31/12/2008
Actif immobilisé	59 800	58 041	Capitaux propres	314 513	367 309
Produits à recevoir	301 594	367 928	Fonds dédiés aux projets	545 799	1 699 153
SICAV et banque	974 672	2 080 468	Provision pour risques	0	0
Charges constatées d'avance	284 755	1 456 276	Dettes	760 509	1 896 251
<b>TOTAL ACTIF EUROS</b>	<b>1 620 821</b>	<b>3 962 713</b>	<b>TOTAL PASSIF EUROS</b>	<b>1 620 821</b>	<b>3 962 713</b>

→ Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. La progression du total du bilan constatée au 31 décembre 2008 reflète le développement des programmes de lutte contre la faim et la pauvreté qui, pour être efficaces, s'inscrivent dans la durée. Ceci implique des engagements pluriannuels avec les organisations membres du CFSI ou des partenaires dans des pays en développement. D'où l'augmentation des charges constatées d'avance et, en parallèle, des dettes correspondant aux engagements qui sont progressivement décaissées en fonction de l'avancée des projets. Les subventions et les dons affectés à des projets pluriannuels qui se poursuivront en 2009 et 2010 sont inscrits en fonds dédiés. Ceux-ci sont plus importants qu'au 31 décembre 2007 notamment en raison de fonds affectés aux programmes menés en République du Congo et en Algérie.

### La situation financière du CFSI reste saine :

- les fonds propres permettent de financer d'éventuels décalages de trésorerie ;
- les dettes à court terme sont financées par les produits à recevoir (essentiellement des subventions) et la trésorerie.

EMPLOIS EN EUROS		Réalisé 2007	2007 en % des emplois*	Réalisé 2008	2008 en % des emplois*
1	Animation des programmes de développement	176 971	9 %	183 747	8 %
1	Programme agriculture et alimentation	187 821	9 %	211 512	9 %
1	Programme économie sociale et solidaire	140 361	7 %	55 078	2 %
1	Programme société civile et participation	425 222	21 %	634 245	28 %
2	France : opinion publique	623 189	30 %	770 188	34 %
<b>Sous total missions sociales</b>		<b>1 553 564</b>	<b>76 %</b>	<b>1 854 770</b>	<b>81 %</b>
3	Appel à la générosité	278 064	14 %	189 526	9 %
4	Communication	22 626	1 %	29 085	1 %
5	Fonctionnement	185 444	9 %	213 203	9 %
<b>Sous total fonctionnement et communication</b>		<b>486 134</b>	<b>24 %</b>	<b>431 814</b>	<b>19 %</b>
Charges exceptionnelles		2 345	0 %	51	0 %
<b>Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>		<b>2 042 043</b>	<b>100 %</b>	<b>2 286 635</b>	<b>100 %</b>
6	Engagements affectés aux missions sociales	525 777		1 598 625	
<b>Total des emplois affectés aux missions sociales</b>		<b>525 777</b>		<b>1 598 625</b>	
7	Excédent exercice	26 814		52 796	
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS</b>		<b>2 594 634</b>		<b>3 938 056</b>	

## Les emplois

### 1. MISSION SOCIALE : ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Les dépenses liées aux activités de coopération avec les populations d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (1 084 582 euros) comprennent :

- les frais de suivi et d'animation des programmes (183 747 euros), autrement dit les ressources humaines affectées à l'animation et au suivi des programmes de coopération ;

- les actions soutenues au Sud déclinées en trois programmes : agriculture et alimentation (211 512 euros), économie sociale et solidaire (55 078 euros), société civile et participation aux politiques publiques (634 245 euros).

Ces montants sont répartis en fonction des engagements pris avec les partenaires du Sud et les membres du CFSI et selon les projets proposés par les organisations membres du CFSI et approuvés par le bureau de l'association. Au total, plus de 50 projets ont été soutenus en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Les actions de développement sont cofinancées par le Ministère des Affaires étrangères et européennes, l'Union européenne et par les donateurs du CFSI.

### 2. MISSION SOCIALE : SENSIBILISATION ET MOBILISATION DE L'OPINION PUBLIQUE

Pour lutter durablement contre la faim, le CFSI mène des actions de sensibilisation et de mobilisation de l'opinion publique dans le cadre de la campagne ALIMENTERRE. En 2008, plus de 88 000 personnes ont été sensibilisées. Ces actions sont financées essentiellement par l'Union européenne, le Ministère des Affaires étrangères et européennes, des soutiens privés (fondations) et par les donateurs du CFSI.

### 3. APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

Les frais d'appel à la générosité incluent l'envoi de quatre courriers par an aux donateurs, les frais de mobilisation de nouveaux donateurs et les frais du personnel impliqué dans la recherche de fonds.

### 4. COMMUNICATION

Les frais de communication concernent essentiellement la communication institutionnelle du CFSI.

### 5. FONCTIONNEMENT

La progression des frais de fonctionnement (locaux, personnel administratif) s'explique par un renforcement du secteur administratif et financier indispensable à une bonne gestion de la structure. A noter que le CFSI veille à limiter ces frais au maximum : ils ne représentent que 9 % des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat.

→ Sur demande, vous pouvez recevoir le rapport d'activités et les comptes détaillés de l'exercice incluant les annexes financières et le rapport du commissaire aux comptes. Vous pouvez aussi télécharger le rapport d'activités et les comptes 2008 sur le site du CFSI.

\* hors reprise sur ressources affectées

RESSOURCES EN EUROS		Réalisé 2007	2007 en % des ressources*	Réalisé 2008	2008 en % des ressources*
8	Dons	607 822	27 %	631 473	18 %
9	Legs	95 714	4 %	439 437	13 %
10	Subventions privées	157 475	7 %	41 229	1 %
11	Subventions publiques	1 249 348	55 %	2 124 588	61 %
12	Cotisations	31 285	1 %	28 000	1 %
13	Autres produits	124 313	6%	228 059	7 %
<b>Total des ressources inscrites au compte de résultat</b>		<b>2 265 957</b>	<b>100 %</b>	<b>3 492 786</b>	<b>100 %</b>
14	Reprise sur ressources affectées aux missions sociales	328 677		445 270	
<b>Total des reprises sur ressources affectées aux missions sociales</b>		<b>328 677</b>		<b>445 270</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES</b>		<b>2 594 634</b>		<b>3 938 056</b>	

## 6. ENGAGEMENTS AFFECTÉS AUX MISSIONS SOCIALES

Le CFSI agit sur la durée et mène donc des programmes pluriannuels. Les fonds affectés à ces projets mais non encore utilisés à la fin de l'année sont comptabilisés au titre des engagements. Ils sont utilisés pour la poursuite des projets l'année suivante et font alors l'objet d'une reprise sur ressources affectées.

## 7. RÉSULTAT

L'excédent de l'exercice (52 796 euros) a permis au CFSI de reconstituer ses fonds propres suite à un déficit constaté en 2006 et d'alimenter la réserve statutaire.

## Les ressources

### 8. LES DONS

En 2008, le montant des dons a progressé de 4 % grâce à l'engagement des donateurs du CFSI. Parmi eux, plus d'un quart soutiennent l'action du CFSI par prélèvement mensuel ou trimestriel. Tous ces gestes renforcent l'indépendance du CFSI et permettent de mieux prévoir nos activités.

### 9. LES LEGS

Le CFSI est une association reconnue d'utilité publique. Ce statut lui permet de recevoir des legs exonérés de droits de succession et des donations. En 2008, 4 legs ont été encaissés dont un legs important constitué d'un appartement.

### 10. LES SUBVENTIONS PRIVÉES

Les subventions privées correspondent à des soutiens de fondations : en 2008, différentes fondations, dont la Fondation de France, la Fondation Chèque Déjeuner et le Crédit Coopératif ont cofinancé le programme réalisé en Algérie et la campagne ALIMENTTERRE.

### 11. LES SUBVENTIONS PUBLIQUES

En 2008, les subventions publiques ont progressé, notamment en raison d'un soutien important du Ministère des Affaires étrangères et européennes pour mener des programmes en République du Congo et en Algérie. Les actions de développement et de sensibilisation et de mobilisation de l'opinion publique sont également soutenues financièrement par l'Union européenne et la Ville de Paris.

### 12. COTISATIONS

Les cotisations proviennent des organisations adhérentes au CFSI. Au 31 décembre 2008, le CFSI rassemblait 24 membres impliqués dans au moins l'un des trois axes thématiques du CFSI : le soutien à l'agriculture familiale, le développement de l'économie solidaire, le programme société civile et participation aux politiques publiques.

### 13. AUTRES PRODUITS

Les autres produits incluent les participations d'organisations membres ou de partenaires à des programmes et les produits financiers.

### 14. REPRISSES SUR RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES

Les reprises concernent les ressources affectées les années précédentes à des actions pluriannuelles qui ont été mises en œuvre durant l'exercice.

## MIEUX VOUS CONNAÎTRE pour mieux vous informer

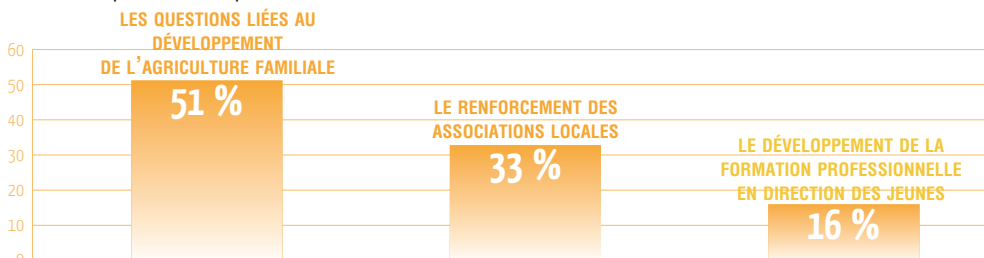
Plus de 300 donateurs ont accepté fin 2008 de répondre à une enquête visant à mieux connaître leurs attentes. Tout d'abord un grand merci car toutes vos remarques vont nous aider à mieux vous répondre.

### → Les missions du CFSI

Le CFSI s'est donné trois axes de travail : améliorer l'agriculture familiale pour lutter contre la faim, soutenir la formation professionnelle des exclus et notamment des jeunes et aider des associations locales à se développer pour qu'elles luttent elles-mêmes contre la faim et la pauvreté. Pour 43 % des personnes ayant répondu, ces axes ont la même importance. Dans tous les cas, vous approuvez notre engagement à soutenir des associations locales dans la lutte contre la faim et la pauvreté.

### → L'information que vous recevez du CFSI

Pour 97 % des donateurs s'étant prononcés sur ce point, l'information reçue du CFSI est suffisamment détaillée. La majorité d'entre vous estime qu'il est tout aussi important de recevoir des informations concrètes sur les actions menées que sur les causes de la faim et de la pauvreté. Cette information doit concerner par ordre de priorité :



Concernant la gestion des fonds, 96 % d'entre vous estiment que le CFSI est transparent sur l'utilisation des fonds. Certes, comme le soulignent certains, il faudrait être parfois plus précis, par exemple mieux expliciter certaines variations budgétaires. C'est pour cette raison qu'au-delà de l'envoi du bilan financier résumé, vous pouvez recevoir sur simple demande nos comptes détaillés.

Quant à la fréquence de l'information, beaucoup d'entre vous soulignent qu'elle est suffisante (quatre courriers par an au maximum ou une seule fois pour ceux qui le demandent).

### → Le soutien au CFSI

La cause de la lutte contre la faim est la première raison de donner au CFSI pour 3/4 des donateurs. Le fait que le CFSI réussisse à rassembler 24 organisations travaillant sur les mêmes causes est aussi apprécié par une partie d'entre vous.

## vos questions / nos réponses : les legs

Nous sommes régulièrement en contact avec des donateurs qui souhaitent en savoir plus sur la possibilité de faire un legs au CFSI. **Le CFSI est une association reconnue d'utilité publique** par décret du 5/06/1970 (anciennement Comité français contre la faim – CFCF). **Cette reconnaissance lui permet de recevoir des legs, des donations et des contrats d'assurance-vie exempts de tous droits de succession et de mutation.** Le legs est un engagement par testament fait sur papier

simple ou déposé chez un notaire. Il peut comprendre tout ou partie de vos biens (mobiliers, immobiliers, comptes bancaires etc.) La réserve héréditaire qui concerne vos descendants (enfants ou petits enfants si l'un de vos enfants est décédé) et vos ascendants (père ou mère) ne fait bien sûr pas partie du legs à une association. Si vous souhaitez effectuer un legs au CFSI, vous pouvez contacter en toute confidentialité Anne-Françoise Taisne (01 44 83 88 55).



## AU CONGO, LES ASSOCIATIONS APPRENNENT À DÉFINIR ENSEMBLE LES PRIORITÉS

PAR ANNE-FRANÇOISE TAISNE, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE ADJOINTE

Durant les années 1990, les habitants de la République du Congo ont connu une guerre civile sans merci. Aujourd'hui, ses traces sont encore visibles. Quand la nuit tombe à 18 heures, nombre de quartiers de Brazzaville sont sans électricité. Les routes détruites empêchent les paysans de se rendre dans les villes pour vendre leur récolte, ce qui oblige les populations urbaines à acheter des produits plus chers importés des pays voisins. Pourtant, le pays pourrait produire en quantité et en qualité suffisante. Quant à l'accès à l'eau potable, il est pour ainsi dire impossible.

Plus de 60 associations congolaises et 10 associations françaises ont répondu à l'appel du CFSI pour agir collectivement et plus efficacement au service des populations démunies. En mettant ensemble la bonne volonté et la connaissance du terrain, ceci a permis de décider en commun des priorités à suivre et d'ajouter des ressources financières.

C'est ainsi que début 2009, 20 projets ont été sélectionnés. Dans quatre départements, la Coordination des organisations paysannes et de producteurs agricoles renforcera ses compétences tandis qu'à Ouessou et à Dolisie, des jeunes seront formés à la défense des droits humains. En parallèle de ces projets, toute une série d'actions d'information et de formation a été mise en place en direction des associations congolaises pour assurer plus d'efficacité et les aider à construire leur autonomie.



© A-F. T.

# mozambique

## LES FEMMES SE FORMENT POUR FAIRE DISPARAÎTRE DURABLEMENT LA FAIM DE LEUR RÉGION

Le Mozambique fait partie des 10 pays les plus pauvres du monde. L'agriculture familiale y est concurrencée par de grandes exploitations agro industrielles étrangères (coton, banane, canne à sucre, soja, etc.). Dans le district de Nacala-a-Velha, les femmes réalisent la majorité des activités agricoles. Sécheresse, pénurie de semences, absence d'appui technique, maladie du manioc, etc. sont autant de difficultés qui provoquent insécurité alimentaire, voire malnutrition et "disette" au moins 2 à 3 mois par an.

Essor, association membre du CFSI, démarre actuellement un programme de formation agricole basée sur l'expérimentation de méthodes agro écologiques réputées pour améliorer les rendements.

D'ici deux ans, 400 femmes devraient posséder les compétences nécessaires pour appliquer ces techniques de diversification, une banque de semences aura été créée afin de garantir l'accès en semences de qualité. En parallèle, la mise en place d'un système de crédits rotatifs en animaux vise à doubler l'élevage de volailles et de chèvres. A terme, une école familiale rurale poursuivra cette formation agricole pour l'étendre aux jeunes.



© ESSOR

**FAIM DANS LE MONDE : DITES UN CHIFFRE**

1 MILLIARD 20 MILLIONS DE PERSONNES SOUFFRENT DE LA FAIM EN 2009

Il y a encore quelques mois, la faim faisait la Une de tous les médias. Dans les rues de Port-au-Prince, de Dakar, de Douala, de Manille ou de Jakarta, les émeutes éclataient. Intenable pour des ménages consacrant jusqu'à 80 % de leurs revenus à l'alimentation, la hausse des prix des denrées alimentaires faisait exploser leur colère.

Désormais oubliée de l'actualité, la faim pourtant persiste et croît : en seulement 8 mois, 100 millions de personnes sont venues gonfler la cohorte des affamés. Concrètement, ceci représente 400 000 personnes supplémentaires sous-alimentées par jour ! Cette sous-alimentation chronique a de très graves effets sur la santé de tous, en particulier sur les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants : chaque jour, 17 000 enfants de moins de cinq ans meurent de maladies liées à la malnutrition. Loin du champ médiatique, la faim poursuit ses ravages dans les champs d'Haïti, du Sénégal, du Cameroun, des Philippines ou d'Indonésie. C'est là le paradoxe de la faim : censés nourrir les villes,

les paysans ne parviennent même pas à vivre de leur production. Au moment où **plus d'un milliard d'êtres humains** (une personne sur six dans le monde) **sont sous alimentés, il y a urgence à agir durablement contre la faim.**

Pour mobiliser le plus grand nombre contre ce fléau, le CFSI organise ALIMENTTERRE, une campagne pour comprendre et agir. Menée par plus de 200 associations à travers toute la France et relayée en Belgique, au Luxembourg, en Pologne et au Togo, la campagne battra son plein du 16 octobre au 30 novembre, lors de la 3<sup>e</sup> édition du Festival de films ALIMENTTERRE.

Au programme, près de 150 projections-débats pour mettre des images et des mots sur les désordres alimentaires du monde.

**Le programme sur [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)**



**AVEC LE CFSI**

- ➔ **VOUS LUTTEZ CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETÉ** en donnant à des familles les moyens de devenir autonomes.
- ➔ **VOUS PRIVILÉGIEZ UN TRAVAIL SUR LA DURÉE** avec des associations locales, proches des besoins des populations.
- ➔ **VOUS PERMETTEZ À CES ASSOCIATIONS LOCALES DE PARTICIPER** pleinement au développement de leur pays ou de leur région.

Le CFSI soutient des actions réalisées par les organisations locales des pays en développement. Il mobilise à cet effet l'expérience et la compétence d'ONG françaises spécialisées en agriculture, élevage, artisanat, etc.

ASSOCIATION CRÉÉE  
EN 1960, RECONNUE  
D'UTILITÉ PUBLIQUE



**CFSI**  
Durablement  
contre la faim



Le CFSI  
adhère à EcoFolio  
pour le recyclage  
des papiers  
[www.ecofolio.fr](http://www.ecofolio.fr)